



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 27 novembre 2014

Président : M. MILLOT
Secrétaire de séance : Mme BLANC

Convocation envoyée le 20 novembre 2014

Publié le 28 novembre 2014

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 58

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 16

SCRUTIN : POUR : 74

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres titulaires présents :

M. Alain MILLOT	Mme Stéphanie MODDE	Mme Florence LUCISANO
M. Pierre PRIBETICH	Mme Christine MARTIN	M. Jean DUBUET
M. Patrick CHAPUIS	Mme Danielle JUBAN	M. Gaston FOUCHERES
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Rémi DETANG	M. Georges MAGLICA	M. Jacques CARRELET DE LOISY
Mme Catherine HERVIEU	M. Joël MEKHANTAR	M. Jean-Philippe MOREL
M. José ALMEIDA	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Nicolas BOURNY
M. Jean-François DODET	M. Jean-Yves PIAN	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. François DESEILLE	Mme Anne ERSCHENS	Mme Corinne PIOMBINO
Mme Colette POPARD	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Jean-Louis DUMONT
M. Michel JULIEN	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Frédéric FAVERJON	Mme Chantal OUTHIER	M. Jean-Frédéric COURT
M. Dominique GRIMPRET	M. Emmanuel BICHOT	Mme Anaïs BLANC
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Damien THIEULEUX
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Hervé BRUYERE	Mme Michèle LIEVREMONT
M. André GERVAIS	M. Roland PONSAA	M. Gilbert MENUT
M. Jean-Claude GIRARD	Mme Louise BORSATO	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Patrick MOREAU	M. Louis LEGRAND	M. Cyril GAUCHER.
M. Abderrahim BAKA	M. Patrick ORSOLA	

Membres suppléants avec voix délibératives présents :

Mme Anne-Sophie GIRARDEAU
M. Christophe CHEVRIAU

Membres titulaires absents :

M. Jean ESMONIN	M. Didier MARTIN pouvoir à Mme Lê Chinh AVENA
M. François HELIE	M. Michel ROTGER pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
Mme Sandrine RICHARD	M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM
M. Thierry FALCONNET	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à Mme Christine MARTIN
Mme Claudine DAL MOLIN	M. Charles ROZOY pouvoir à M. Georges MAGLICA
	M. François REBSAMEN pouvoir à M. Alain MILLOT
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Michel JULIEN
	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI
	Mme Hélène ROY pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Mme Danielle JUBAN
	Mme Océane CHARRET-GODARD pouvoir à M. André GERVAIS
	M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Anne ERSCHENS
	M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Frédérique DESAUBLIAUX
	M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Anne-Sophie GIRARDEAU
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Jacques CARRELET DE LOISY
	Mme Céline TONOT pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Philippe BELLEVILLE pouvoir à M. Christophe CHEVRIAU.

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

Composition de la commission locale d'évaluation des charges transférées du Grand Dijon - Représentants de la commune de Plombières-lès-Dijon

Par délibération du 18 septembre 2014, le conseil communautaire a approuvé la composition de la commission locale d'évaluation des charges transférées du Grand Dijon (CLECT).

Depuis lors, Monsieur Jean-Frédéric COURT et Madame Monique BAYARD, respectivement représentant titulaire et représentante suppléante de la commune de Plombières-lès-Dijon, ont fait part de leur décision de démissionner de leurs fonctions au sein de la CLECT.

Conformément à l'article 3 du règlement intérieur de la CLECT approuvé par le conseil communautaire du 18 septembre 2014, le conseil municipal de Plombières-lès-Dijon a proposé par délibération en date du 18 octobre 2014 deux nouveaux représentants, à savoir :

- Madame Monique BAYARD en tant que représentante titulaire ;
- Monsieur Jean-Luc DURIN en tant que représentant suppléant.

Suite à cette proposition du conseil municipal de Plombières-lès-Dijon, il est proposé au conseil communautaire de désigner Madame Monique BAYARD et Monsieur Jean-Luc DURIN représentants de la commune de Plombières-lès-Dijon au sein de la CLECT.

Pour ce qui concerne les représentants des 23 autres communes, la composition de la CLECT demeure inchangée.

Vu l'article 1609 nonies C du Code général des impôts ;

Vu l'article 3 du règlement intérieur de la commission locale d'évaluation des charges transférées approuvé par le conseil communautaire du 18 septembre 2014 ;

Vu la délibération du conseil municipal de Plombières-lès-Dijon du 18 octobre 2014 ;

Vu l'avis de la Commission.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'approuver** la désignation de Madame Monique BAYARD en tant que représentante titulaire de la commune de Plombières-lès-Dijon au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées ;
- **d'approuver** la désignation de Monsieur Jean-Luc DURIN en tant que représentant suppléant de la commune de Plombières-lès-Dijon au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées.